



Lukas Reimann, le jeune UDC qui a forcé la main de Christoph Blocher

VOTATION • Le conseiller national de 26 ans a passé outre les réticences initiales des caciques de l'UDC et obtenu le référendum sur la libre circulation. Portrait.

ERIK REUMANN

8 février



Luzi Stamm en est convaincu. «Regardez-le bien, c'est notre nouvelle jeunesse», lance le conseiller national argovien de l'UDC. Qui ça? Son voisin dans les travées de l'hémicycle, pardi, le jeune conseiller national saint-gallois Lukas Reimann, démocrate du centre comme lui! A 26 ans, il est le plus jeune parlementaire de cette législature 2007-2011. Il y a quelques années, c'était encore le privilège de la gauche de fournir les plus jeunes membres de l'Assemblée fédérale.

Contre l'avis de Blocher

Le vent semble tourner, Luzi Stamm s'en réjouit. Et cet adversaire irréductible de la libre circulation a toutes les raisons d'applaudir son jeune voisin: il est à l'origine du référendum sur lequel le peuple se prononcera le 8 février prochain. Et cela contre l'avis de Christoph Blocher lui-même. Ces lauriers ne semblent pas faire tourner la tête de Lukas Reimann. Très comme il faut, costume, cravate, il répond avec une assurance tranquille aux questions, un peu affalé dans un des fauteuils de la salle des pas perdus.

La politique? Elle a toujours été présente dans sa vie. Grâce à son oncle, le conseiller aux Etats argovien Maximilian Reimann, lui aussi membre de l'UDC. A l'époque, le neveu habitait aussi l'Argovie. «On voyait mon oncle sur toutes les affiches. On me posait constamment des questions sur lui. Alors je me suis intéressé à ce qu'il faisait», explique Lukas Reimann. C'est ainsi qu'il s'est éveillé à la politique. Au début, il se rapproche des Jeunes radicaux, his-

toire d'échapper à l'accusation de népotisme qui allait inmanquablement s'abattre sur lui s'il s'inscrivait directement à l'UDC.

Incognito à Saint-Gall

Alors qu'il a 14 ans, la famille déménage à Wil, dans le canton de Saint-Gall, histoire de satisfaire une promesse faite par son père à sa mère. Pour Lukas et son appétit de politique, c'est libérateur. «A Saint-Gall, personne ne me connaissait», souligne-t-il. Il peut donc se rapprocher de l'UDC sans crainte de passer pour le neveu du tonton. Pourquoi la droite? Lukas Reimann énumère immédiatement une série de lectures: Ayn Rand, Ludwig von Mises, les théoriciens de la droite libertaire, celle qui considère l'Etat comme le mal absolu. Il en fait connaissance par l'intermédiaire de «Eigentümlich Frei», une revue des libertaires de droite allemands. «Depuis, j'ai un peu changé d'avis», souffle-t-il dans un sourire. Vient l'aveu: «Un peu de régulation est tout de même nécessaire!»

La défaite de mai 2000

Reste que son orientation est résolument libérale. En 1997, il entre dans une section communale de l'UDC qui comprenait 3 membres. En 1998, il crée avec deux copains et contre l'avis de Toni Brunner, un autre jeune en devenir de l'époque, les Jeunes UDC de l'Est (Saint-Gall et Appenzell).

«Brunner trouvait que nous étions encore trop peu nombreux pour faire une distinction entre «vieux» et «jeunes» UDC», se souvient Lukas Reimann. Aujourd'hui, les Jeunes UDC du canton de Saint-

Gall affichent 500 membres, affirme-t-il fièrement. La jeune droite est en marche. Avec un comité étudiant contre la libre circulation commence son premier véritable combat politique. L'augmentation d'étudiants étrangers dans les hautes écoles autrichiennes et allemandes alerte le jeune homme. «Les études sont gratuites en Suisse. Je trouvais inadmissible que notre pays finance les études de nombreux étudiants qui n'y paient pas d'impôts», explique Lukas Reimann.

Leurs efforts débouchent sur la votation du 21 mai 2000 sur les bilatérales. Il s'engage sans compter dans la campagne de votation. Quand la décision tombe – 67% de oui – il est très déçu. Mais son engagement sans réserve déclenche sa carrière politique. Il est élu au Grand Conseil de son canton, puis, en 2007, au Conseil national.

Même s'il est le plus jeune, son jugement reste indépendant. En 2004, il ose se lever pour défendre devant l'Assemblée des délégués UDC, et contre le tonitruant camionneur et conseiller national Ulrich Giezendanner, la décision de sa section cantonale de prôner le «non» au contre-projet Avanti et au second tube au Gothard. Il sera laminé par 398 voix contre 25. Mais cela ne l'empêche pas de poursuivre sa voie très individuelle. Quand Christoph Blocher annonce qu'il s'oppose à un référendum contre la libre circulation et tord discrètement le bras au comité de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), Lukas Reimann passe outre avec la bénédiction de Pirmin Schwander, le président de l'ASIN.

Sous son impulsion, les Jeunes



UDC, Young4Fun et les Démocrates suisses parviennent à réunir à l'arraché quelque 60 000 signatures. Maintenant, il faut encore convaincre le public: «J'ai une manifestation tous les soirs» jusqu'au 8 février, soupire Lukas Reimann. Le prix de sa notoriété politique. I

UN «OUI» LIBERAL ET SONORE

Dire non à la libre circulation des personnes serait un incroyable auto-goal. Trois formations politiques l'affirment avec force. Ce sont les Partis radical, libéral et bourgeois-démocratique, tous trois composés

de nombreux entrepreneurs, qui se mobilisent pour la reconduction et l'extension de ces accords avec l'Union européenne. Ils insistent sur un fait: le peuple suisse va se prononcer, le 8 février, sur la poursuite de la voie bilatérale approuvée en

2000 par 67% des votants. En cas de refus, ces sept accords deviendraient caducs.

Pour la libérale genevoise Martine Brunschwig Graf, «c'est une question de liberté et de responsabilité».

PIERRE PAUCHARD

LA TÉLÉ ALÉMANIQUE ÉPINGLÉE POUR DE FAUSSES INFOS

L'émission «10 vor 10» de la télévision alémanique a donné de fausses informations sur la libre circulation des personnes dans un reportage diffusé à la fin octobre. Celui-ci affirmait que si elle n'était pas reconduite, le personnel soignant étranger serait renvoyé de Suisse. Comme les infirmiers et médecins de nationalité suisse sont en nombre insuffisant, il faut s'attendre à une diminution de la qualité des soins, laissait entendre l'émission. «Cette assertion est fausse», constate l'ombudsman de la télévision alémanique, Achille Casanova, dans son rapport dévoilé hier sur le site internet «Newsnetz». Les deux téléspectateurs qui s'étaient plaints entendent porter le cas devant l'Autorité indépendante d'examen des plaintes. ATS



En août 2005, Lukas Reimann (à g.) faisait déjà campagne contre la libre circulation appliquée à dix pays de l'Est européen. KEYSTONE-A